

Conflits d'intérêts : une transparence trop partielle en Europe

L'épidémie de covid-19 et la recherche de traitements ont été l'occasion, en France et ailleurs, d'une utilisation fréquente de la notion de conflit d'intérêts dans les débats publics. Mais cette évocation a parfois obscurci le sujet au lieu de l'éclairer.

Covid-19 : instrumentalisation opportuniste d'un problème réel. Certains défenseurs de médicaments pas chers comme l'*hydroxychloroquine* ou l'*ivermectine* dans le covid-19 ont instrumentalisé la notion de conflit d'intérêts pour discréditer ceux qui critiquaient leurs travaux ou leurs avis (1). Les acteurs français les plus impliqués dans la lutte contre les conflits d'intérêts en santé ne s'y sont pas trompés. Ainsi, pour le Formindep : « *Malheureusement, ces conflits ont souvent été instrumentalisés, brandis comme autant d'attaques ad hominem pour masquer l'indigence des arguments scientifiques* » (2). Et pour EurosForDocs : « *Les liens d'intérêts d'une experte [Karine Lacombe] ne peuvent pas être utilisés comme une carte joker pour éviter de répondre à ses remarques* » (3).

Certaines simplifications, dans les médias ou sur les réseaux sociaux, tendant à faire croire que les liens d'intérêts seraient de la corruption, et que "Big Pharma" tirerait les ficelles des marionnettes que nous serions tous, ont en pratique affaibli la notion de conflit d'intérêts en la caricaturant. Il ne s'agit pas de corruption individuelle ou d'un complot mondial, mais de l'influence en partie inconsciente des liens d'intérêts sur les décisions (4).

Manque de transparence en Europe. La question des liens d'intérêts en santé a suscité de très nombreuses initiatives au cours des quinze dernières années, partout dans le monde, de la part des revues scientifiques, des législateurs, des autorités de santé, des instituts de recherche, des associations d'étudiants, des facultés de médecine, etc. (5).

Une de ces initiatives consiste à obliger, par la réglementation, à rendre publics les liens d'intérêts des personnes et des institutions de la santé avec des firmes de produits de santé.

Parties des États-Unis d'Amérique, ces lois, dites "Sunshine Acts", connaissent des prolongements partout dans le monde (6). Mais tous les dispositifs n'ont pas la même efficacité.

L'association EurosForDocs, qui a créé en 2021 une version européenne (www.eurosfordocs.eu) de sa plateforme initialement française de transparence sur les liens d'intérêts (www.eurosfordocs.fr), a analysé la situation des pays européens où les dispositifs de transparence relèvent du volontariat des firmes ou des professionnels de santé. Malgré des différences parfois importantes entre les pays, aucun d'entre eux ne met à disposition via un site unique une information sur l'ensemble des soignants (7).

EurosForDocs conclut avec raison qu'il est temps d'avoir un "Sunshine Act" dans l'Union européenne, sur le modèle le plus efficace, c'est-à-dire une déclaration obligatoire et exhaustive des liens par les firmes elles-mêmes, comme c'est le cas aux États-Unis, au Portugal et en France (7).

©Prescrire

Extraits de la veille documentaire Prescrire

- 1- Piepho HP "Influence of conflicts of interest on public positions in the Covid-19 era, the case of Gilead Sciences" by Roussel and Raoult (2020) *New Microbes New Infect* 2020 ; **37** : 100730 : 2 pages.
- 2- Formindep "Quelques leçons de la crise" 3 juillet 2020. Site internet formindep.fr consulté le 29 juillet 2021 : 7 pages.
- 3- Condomines A "Qu'est-ce que la plateforme EurosForDocs, qui recense les liens d'intérêts avec les industriels pharmaceutiques ?" *Libération* 4 janvier 2021 : 6 pages.
- 4- Prescrire Rédaction "Le repas : un cadeau particulièrement influent" *Rev Prescrire* 2018 ; **38** (416) : 456-462.
- 5- Lo B et Field MJ "Conflict of interest in medical research, education, and practice" *National Academies Press*, Washington 2009 : 436 pages.
- 6- Cepeda Cuadrado D et Sejerøe D "Pharmaceutical companies' payments to healthcare professionals : an eclipse of global transparency" 7 juillet 2021. Site internet medium.com/u4-anti-corruption-resource-centre consulté le 27 juillet : 9 pages.
- 7- Mulinari S et coll. "Pharmaceutical industry self-regulation and non-transparency : country and company level analysis of payments to healthcare professionals in seven European countries" *Health Policy* 2021 ; **125** (7) : 915-922.

